



Licence professionnelle Développement de projets de territoires

Parcours responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux

Niveau 6 (L3 – 3^e année)



Objectifs

Former des spécialistes de l'aménagement urbain capables de concevoir et suivre un projet d'aménagement et de développement urbain à l'échelle d'un territoire.

Acculturer au fonctionnement des collectivités pour donner des connaissances sur les politiques publiques d'aménagement et de développement en lien avec les enjeux de la transition écologique.

Compétences visées

- Analyser et examiner l'environnement politique et économique des collectivités locales, les projets urbains et les projets environnementaux ;
- Identifier les systèmes de financement, d'organisation et les structures de décision dans le secteur de l'urbanisme, des collectivités locales, et de l'environnement ;
- Maîtriser l'environnement législatif, conventionnel et distinguer ses évolutions ;
- Gérer et optimiser les données ;
- Connaître et utiliser les outils bureautiques et les technologies liées aux exigences législatives ;
- Proposer une veille documentaire et statistique ou cartographique (Système Information Géographique) ;
- Générer et mettre en œuvre la gestion de collectivités locales, l'assistance de gestion de projet urbain, et l'assistance de gestion de projet environnementaux.

Débouchés

- animateur de développement local ;
- chargé de développement local ;
- chargé de projet en aménagement du territoire ;
- chargé d'urbanisme, instructeur ;
- chargé d'animation de la vie locale ;
- chargé du service propreté ;
- assistant technique voirie, bâtiment, environnement.

Publics

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion professionnelle.

Prérequis

La licence s'adresse :

- Aux titulaires d'un Diplôme de niveau 5 (DEUG, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac +2) ;
- Aux titulaires d'un Titre RNCP de niveau 5 assistant de gestion.

Durée / Organisation

La formation se déroule de septembre à août (n+1) à raison d'une ou de deux semaines par mois. Le reste du temps se déroule en collectivité. Une partie des cours est organisée en distanciel permettant de diminuer les déplacements, de gagner du temps tout en bénéficiant de l'expertise du Cnam en matière de formation à distance.

Tarifs

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, Compte personnel de formation (CPF), CPF de transition...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>

Le diplôme

Intitulé officiel: Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention développement de projets de territoires Parcours Responsable de projets urbains, environnementaux et territoriaux. Diplôme délivré par le Cnam.

Suite de parcours

Poursuite d'études au Cnam :

Master Droit, économie, gestion mention Urbanisme et aménagement Parcours Aménagement, villes et territoires.

Programme

Les fondamentaux des collectivités locales
La gestion thématique des collectivités locales
L'Europe des territoires
Les fondamentaux du droit public appliqué
Diagnostic et gestion territoriale appliqués
Environnement territorial et développement durable
initiation au développement local
Urbanisme et population
Sociologie urbaine et stratégies territoriales
Anglais professionnel
Projet tuteuré

Accueil, soutenances, et bilans
REX (retour d'expérience)

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LP10401A - Code RNCP: 30059. (CR : crédits)

483 heures

ACL101	6 CR
ACL102	4 CR
ACL103	4 CR
ACL105	4 CR
UEV132	4 CR
UEV108	4 CR
UEV109	4 CR
UEV124	4 CR
UEV133	6 CR
ANG320	6 CR
UATR02	8 CR

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance intégrative qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité d'enseignement ou d'activité fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Candidatez

Comment ?

Candidatez en ligne sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès

Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.

Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :

89 % de professionnels aguerris, 11 % d'universitaires experts

L'appui à la recherche d'entreprise :

ateliers, des conseillers en contact avec les entreprises

Taux de réussite à l'examen :

Premier déploiement en région à la rentrée 2024

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>